THÉÂTRE RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

FICHE TECHNIQUE THÉÂTRE INTERLUDE
ESPACE JEAN GUICHARD

Théâtre Régional des Pays de la Loire
9 rue de Saint Melaine,
B.P. 40541
49305 CHOLET Cedex
Accueil: 02.41.75.35.40 / accueil@trpl.fr

Régisseuse Générale Mo.Retailleau : 02.41.75.35.44 / 07.82.42.43.81

Préambule

La salle Interlude se situe 9 rue de Saint Melaine – 49305 CHOLET
47.058265, -0.890265

Le classement ERP de la salle Interlude est le suivant :

ERP de type L (salle de spectacles) et de **3ème catégorie**
Espace scénique adossé fixe

La FMI se décompose de manière suivante :

Public :	587
PMR installés devant le 1er rang :	13
Artistes + personnels :	100
Total :	700

(FMI: Fréquentation Maximum Instantanée ; PMR: Personnes à Mobilité Réduite)

Jours et amplitude horaire de travail :

Du lundi au vendredi ou du lundi au samedi selon la convention signée

De 9h à 17h30, comprenant une pause déjeuner de 1h minimum pour notre régisseur chargé de l'accueil

Important !!:

Les temps de montage et de démontage techniques de la Compagnie **sont inclus dans le temps total des résidences**. Ceci comprend le déchargement, le chargement, le nettoyage, le rangement du mobilier, remise en état des régies, le déplacement du matériel en général (son, lumière, vidéo, plateau, machinerie…).

Le **1er jour de résidence est généralement dédié au montage technique** sur le plateau, **le dernier jour de résidence est prévu pour le démontage** et la remise en place technique du lieu. Pendant ces deux jours, **la présence de vos régisseurs-euses est indispensable.** Notre régisseur, étant prévu pour l'accueil technique, ne peut pas faire la création ou la régie de votre spectacle.

Un rendez-vous est convenu entre nous et les responsables artistique, technique et administratif de la Cie au minimum 1 mois en amont de votre résidence afin d'échanger sur vos besoins d'accueils, sur les besoins techniques et la capacité de notre théâtre à y répondre.

Ce temps d'échange permet une visite du théâtre et de voire toutes les possibilités d'exploitations de notre espace.

Dans le cas où vous utilisez des décors sur le plateau, vous trouverez à la fin de ce dossier **un certificat d'ignifugation type à me compléter et à m'adresser avant votre arrivée dans notre lieu. Merci d'y joindre les PV de classement au feu de vos décors, toiles, tapis… Veuillez me prévenir si vous comptez utiliser des peintures, colorants ou des matières poussiéreuses, salissantes, volatiles…**

Les consommables seront à fournir par la Compagnie lors de votre résidence.

Caractéristiques Techniques

Salle :

- La salle a une capacité de 587 places assises numérotées, en gradin.
- La salle dispose de 13 emplacements pour personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, devant le 1° rang.

Loges :

- Au rez-de-chaussée : deux loges semi collectives et une loge pour personne handicapée
  À l'étage : cinq loges.
- La capacité maximale des loges est fixée à **87** personnes, se répartissant sur les deux niveaux, l'effectif global à l'étage ne peut dépasser **49** personnes.
- Toute loge extérieure complémentaire, installée à la demande et sous la responsabilité du bénéficiaire, peut ne pas être mise en place pour raison de force majeure, notamment de sécurité. Dans ce cas, les capacités ci-dessus restent impératives.

Scène :

- 1 perche en salle de 17m de large (charge maxi par perche de 400 kgs répartie sur la perche, 90kgs en ponctuel)
- **Le plateau peut accueillir au maximum 90 personnes.**
- Ouverture cadre de scène : **14 m**
- Largeur de mur à mur : **25m**
- Proscénium, nez de scène - devant rideau d'avant-scène rouge : **1,60 m**
- Profondeur, rideau d'avant-scène - mur du lointain : **9,70 m**

- Profondeur, nez de scène - rideau de fond de scène noir : **8m90**
- Hauteur du cadre de scène : **5 m**
- Hauteur maxi sous perches : **6,20 m**
- Hauteur scène / salle : **0,70 m**
- Perches frontales de 14m de long à commande électrique : 16 (charge maximale par perche de 400 kgs répartie sur la perche, 90kgs en ponctuel)
- Perches latérales de 9 m de long à commande manuelle : 2 à jardin et 2 à cour (charge maximale par perche de 300 kgs répartie sur la perche)

Entrée des Décors :

- Quai déchargement matériel sous abri : hauteur 0,70 m
- Accès scène : largeur porte : 2,70 m - hauteur : 2,50 m

Draperie/structures :

- Rideau fond de scène sur patience manuelle : velours noir
- Rideau au 2/3 de la scène vers lointain sur patience manuelle : velours noir
- Rideau d'avant-scène sur patience à commande électrique : velours pourpre (ouverture à la grecque) ouverture/fermeture en 30 secondes
- 16 pendrillons velours noir - largeur : 2m - Hauteur : 6m
- 4 pendrillons velours noir - largeur : 1m60 - Hauteur : 6m
- 4 frises velours noir - largeur : 14m - Hauteur : 1m40
- 1 frise velours noir - largeur : 14m - Hauteur : 1m
- Cyclorama rétro-projection - coloris " blanc " - largeur : 14 m - hauteur : 6 m
- 16 praticables alu type Samia à ciseaux 2X1m.

Matériel lumière :

Un plan de feu « type » est déjà pré-monté, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter pour vous le transférer (m.retailleau@trpl.fr 07 82 42 43 81)

- 40 projecteurs plan convexe 1000W halogène SCENILUX - FL 1000
- 14 projecteurs 329 HF JULIAT - 2000W lentilles claires + volet rotatif
- 24 projecteurs PAR 64 1000W
- 2 séries de 2 x 4 projecteurs ACL (250 W / 28V)
- 9 découpes courtes 613SX, 1000W ROBERT JULIAT
- 16 découpes moyennes 614S, 1000W ROBERT JULIAT
- 13 cycliodes asymétriques 1000W SCENILUX 1250
- 1 poursuite Super Korrigan HMI 1200 W ROBERT JULIAT
- 6 réglettes WOOD 36W (lumière noire)
- 1 stroboscope DMX DYNAMO, FL3 2000D, XLR5, 2700W
- 4 pieds de projecteurs ALT 290 (hauteur max : 3 m)

Jeu d'Orgue :

- 1 console AVAB PRESTO 160 circuits + écran
- 1 console ETC EOS ION XE + écran + extension controller

Gradateurs :

- 2 racks RVE DIMKIT 12-3D, DMX 512 (24 x 3 KW par rack)
- 1 rack RVE DIGIPACK HDI, DMX 512 (6 x 5 KW)
- 1 rack ADB MEMOPACK 30, DMX 512 (12 x 3 KW)

Nacelle élévatrice 1A :

L'utilisation de notre Nacelle par le Régisseur de la Compagnie nécessite une habilitation à jour, notre régisseur d'accueil sera habilité pour vous accompagner lors des réglages et l'utilisation de la Nacelle si nécessaire.

Diffusion Son Façade :

- 4 enceinte EAW MK 5266 (cadre de scène)
- 4 sub basse EAW SB 180 R (cadre de scène)
- 2 enceinte EAW MK 5294 (cadre de scène)
- 2 front file EAW MK JF60
- 4 enceinte EAW JFX 88 (rappel en salle)
- Amplis / processeurs associés
- 1 delay stéréo SABINE DQX 206

Diffusion Son retour :

- 4 Enceintes TANNOY T 12 avec control TX2
- 4 Enceintes EAW SM155e
- 2 amplis CROWN MA 600

Consoles son :

- 1 console numérique I-LIVE 144 Allen and Heath IDR 48 / 16
- 1 console numérique Berhinger X32 Compact 16 / 8 / 8
- 1 platine CD / MD TASCAM - CD / MD1 MK II auto-pause
- 1 platine CD / MD TASCAM - CD / MD1 auto-pause

Parc micros :

- 1 micro SENNHEISER E 609
- 2 micros NAKAMICHI C100
- 1 micro SENNHEISER MD 421 UA
- 2 micros AUDIO TECHNICA ATM 31a
- 1 micro AKG – D 112

- 4 micros SM 58 SHURE
- 4 micros SM 57 SHURE
- 2 micros HF SENNHEISER EW 845 main (série 300) + cravate ME 4 cardio + serre tête ME 3 supercardio
- 2 WH 30 TQG (boitiers émetteurs sur ceinture) + câble instrument
- 4 Boites de directes actives DI – SCV
- 1 Boite de directe DI - stéréo ETEK
- 10 grands pieds micro avec perchettes
- 1 pied micro grosse caisse
- 2 petits pieds embase ronde

Réseau Intercom :

- 1 station fixe en régie ASL
- 4 postes filaires mobiles ASL avec casques 1 oreillette BEYER DYNAMIC (DT 108 - DT 109)

Régie technique :

- La régie technique ouverte en fond de salle en haut des gradins
- Les régies son et lumière sont mobiles en salle au milieu du gradin (20m du nez de scène) sur 4 mètres linéaire

Sécurité :

- Art. L. 79 : Les décors doivent être en matériaux M1 ou classés B-s2, d0
- L'emploi d'artifices, de flammes et de bougies est interdit

L'équipe permanente du Théâtre Régional des Pays de la Loire

Directeur, metteur en scène
Camille de La Guillonnière
c.delaguillonniere@trpl.fr

Administratrice
Camille Guérin
02.41.75.35.42
c.guerin@trpl.fr

Chargée de la communication et de production
Sarah Renou
02.41.75.35.40
accueil@trpl.fr

Chargée de production et de diffusion
Mélanie Chataigner
07.49.65.13.04
spectabces@trpl.fr

Comptable
Catherine Mangenot
02.41.75.35.41
c.mangenot@trpl.fr

Régisseuse Générale
Mo Retailleau
07.82.42.43.81
02.41.75.35.44
m.retailleau@trpl.fr

N'hésitez pas à me contacter pour une demande d'informations complémentaires

Au plaisir de travailler avec vous !

THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE
ESPACE JEAN GUICHARD
9, Rue Saint Melaine BP 40541
49305 - Cholet Cedex
02.41.75.35.40

Certificat d'Ignifugation à compléter par la Cie
à adresser signé à la Régisseuse générale du TRPL

Je soussigné,
[NOM ?],[FONCTION ?], [STRUCTURE ?]

Certifie que :

Le décor du spectacle [« SPECTACLE » ?], de la Compagnie [« COMPAGNIE » ?] qui sera en résidence du [DATE ?] au [DATE ?] sur la scène du théâtre « Interlude » 9 rue de Saint Melaine 49305 Cholet, a été construit selon les règles de l'art, et respecte en tout point les paragraphes 2 et 3 de l'article L79 du Règlement de sécurité contre l'incendie dans les E.R.P.

- les éléments de bois sont M1 ou B-s2,d0 par nature ou enduits de peinture acryfuge leur conférant cette classification,
- les textiles sont M1 ou B-s2,d0 de part leur composants ou ont subit un traitement acryfuge leur conférant cette classification,
- les revêtements de sol sont M3 ou Bfl si ils sont fixés au sol, ou M1 si ils ne le sont pas.

Je fournis la copie des documents correspondants.

[PV ET FACTURES A PRECISER ?]

Cependant, en raison de leur nature ou d'impossibilités techniques, les éléments suivants n'ont pas le degré d'ininflammabilité requis :

- [élément de décor], [volume, masse ou métré], [degré d'ignifugation], [position sur scène].
-

Je propose, qu'après concertation avec les services concernés, des mesures compensatoires soient prises afin de maintenir un niveau de sécurité satisfaisant.
De plus, aucun artifice ou flamme vive ne sera employé durant la représentation.

Pour faire valoir ce que de droit

Fait à [VILLE ?] le [DATE ?]

[NOM ?]
[FONCTION ?]
[STRUCTURE ?]

[SIGNATURE ?]

Communauté d'Agglomération du Choletais

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Ne pas bloquer les portes COUPE-FEU
- Ne rien stocker dans les cheminements
- Laisser les salles en état, ne pas déplacer le matériel
- Ne pas se restaurer dans les salles
- Vérifier la fermeture des issues et éteindre la lumière en sortant

ÉVACUATION

. A l'audition du signal d'alarme

. Sur ordre du Référent Sécurité

- Cesser toute activité, laisser vos affaires personnelles sur place
- Sortir par l'issue la plus proche
- Vérifier que tout le groupe soit sorti (à faire par le responsable)
- Fermer la porte, ne pas revenir en arrière
- Rejoindre le point de rassemblement ———
- Attendre les consignes du SSIAP* référent ou du commandant des secours

** agent du Service de Sécurité Incendie et d'Aide à la Personne*

INCENDIE

En cas de début d'incendie

- Donner l'alerte au moyen d'un boîtier rouge bris de glace
- Attaquer le Feu avec les moyens de secours à disposition (extincteurs, ...)
- En cas de fumées : Baisser vous
- Appeler les pompiers au (0)18 ou au (0) 112
- Procéder à l'évacuation
- Attendre les secours sur le point de rassemblement

Urgence face à un problème technique

- Numéro de téléphone d' ASTREINTE : 02 44 09 25 00